



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

WEBINAIRE DE RENTRÉE SEPTEMBRE 2024

L'inspection pédagogique régionale EPS

Autres missions

Examens : Christelle TRIO /
Laurent SCHILIS

Sections sportives scolaires :
Rozenn PENCREACH

Sportifs de hauts niveau :
Jérémy HAUESSER

Webmestre et référent
IpackEPS : Laurent SCHILIS

IAN (Interlocuteur Aca. pour le
Num.) : Marie Christine
UHLÉN

IA-IPR en EPS

Louis DELOYE

Eric OUTREY

Richard SKARNIAK

Chargés de mission auprès de l'inspection pédagogique régionale

Sébastien CHANE-LAP

Laurent COURNAPEAU

Pascal FAIVRE-PIERRET

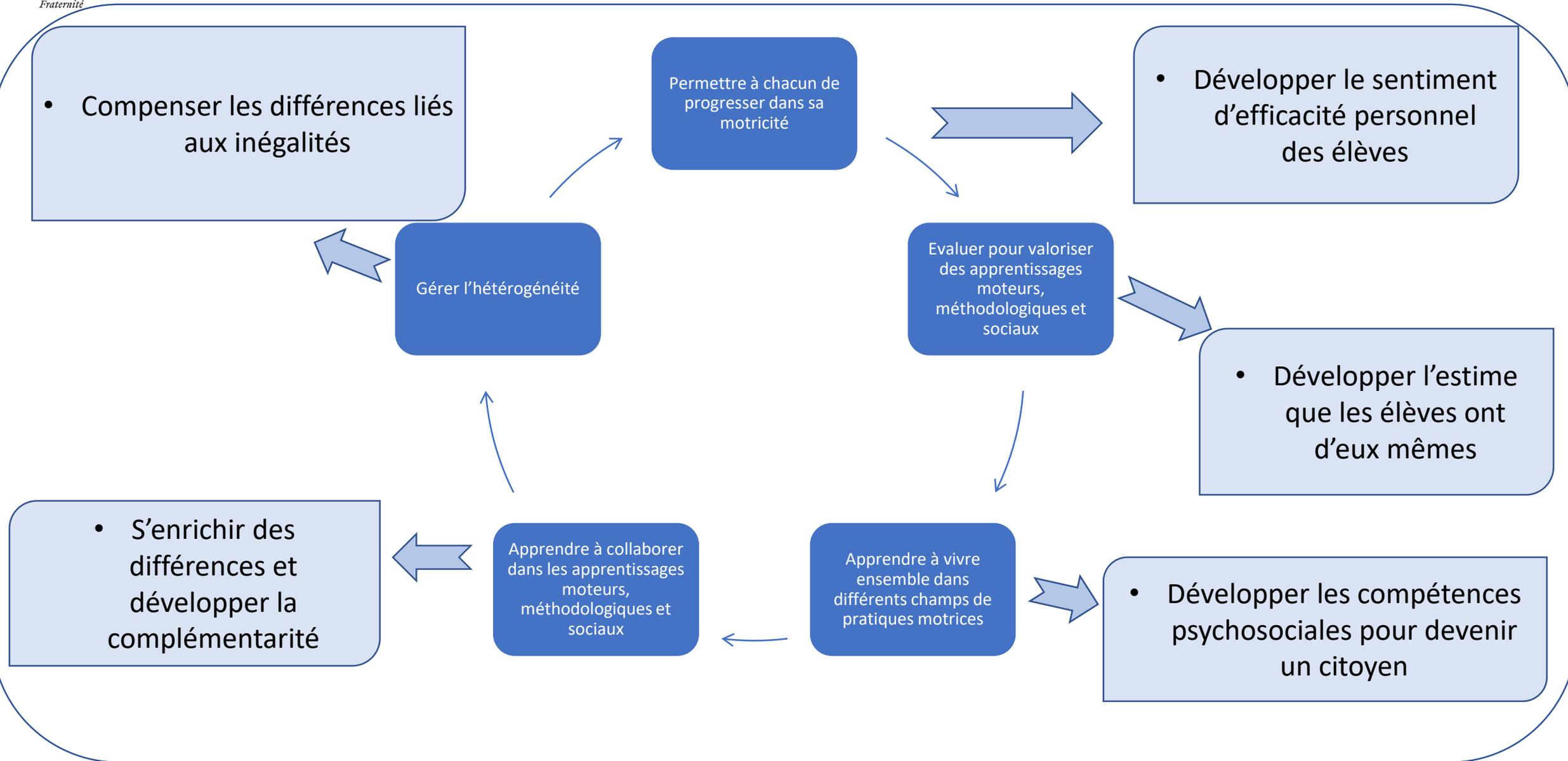
Nadège LORENZON

Gérald MONNIER

Christelle TRIO

ZOOG Marjorie

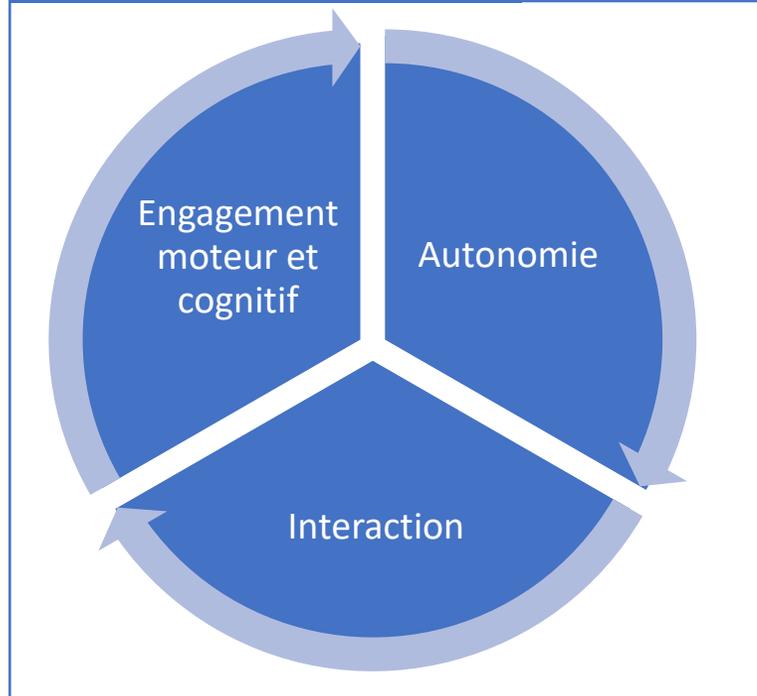
UNE EPS ACCESSIBLE



UNE EPS ACCESSIBLE



L'activité des élèves



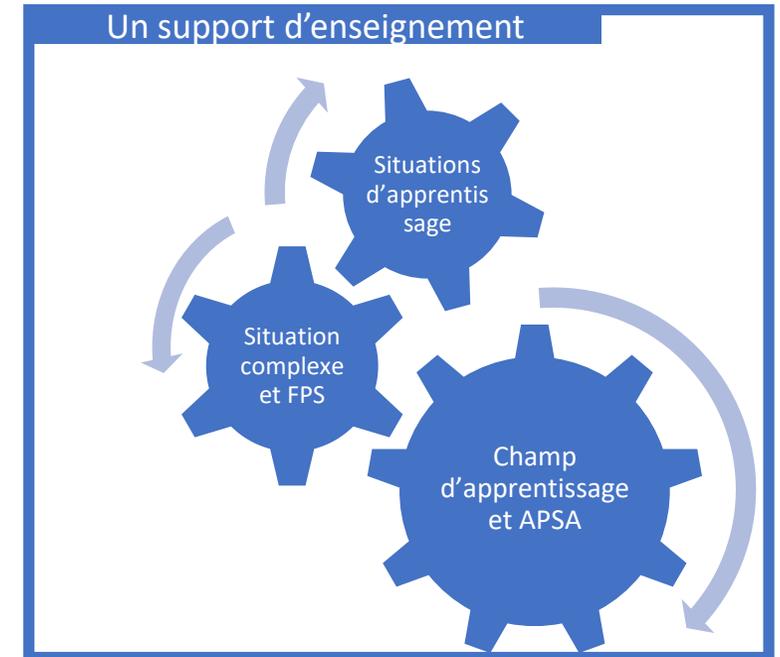
**Ne laisser
aucun élève
sur le bord
du chemin**



Des apprentissages Visés

Liés aux :
Finalités
Domaine du socle
Objectifs généraux
Compétences
AFC/AFL/AFLP

Un support d'enseignement



L'héritage des jeux : + d'activité physique

Activité
Physique
Quotidienne

30' APQ



1/3 des collèges
1/4 des lycées
1/4 des écoles



Education
Physique
Pratiques et
Culture
Sportive

Enseignement
de spécialité

EPPCS

Mentions
Complémentaires
Secteur
Sportif

MCAG2S
MCE2S

3 H d'EPS

École

4 puis 3 H d'EPS

Collège

2 à 2,5H d'EPS

Lycée

+ de
1000 H
d'EPS

SPORT SCOLAIRE

155 Sections sportives scolaires (3200 élèves)
19 Sport-études (800 élèves)

UF2S Unité

Facultative
Secteur Sportif

Inspection Pédagogique Régionale EPS



L'héritage des jeux : + d'activité physique pour tous

Les leviers pour un mode de vie actif et solidaire dans le cadre d'une « *révolution inclusive* »

- **Une EPS accessible**
- **Les 2 heures de sport supplémentaires en collège d'éducation prioritaire pour les élèves les plus éloignés de la pratique** dont les élèves de SEGPA, des ULIS, des UPE2A, des classes de troisième « prépa-métiers »
- **L'association sportive** : construire des passerelles avec le monde sportif. La mobilisation sans faille de tous les enseignants d'EPS dans l'animation de l'AS est ici rappelée.
- **Le calendrier national 2024-2025** des temps forts de l'animation sportive, olympique et paralympique :
 - La JNSS (18 septembre 2024),
 - La journée nationale du sport et du handicap (19 mars 2025)
 - La SOP (du 31/3 au 4/4/2025),
 - La Journée Olympique (23 juin 2025)

L'héritage des jeux :

Renforcement du parcours sportif de l'élève

Modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves

[Circulaire du 15-12-2023 Renforcement du parcours sportif de l'élève](#)

Création des SPORT-ETUDES

- Un public identifié
- Un aménagement renforcé, un allègement possible dans un cadre limité
- Classe sport-étude **ou** aménagement individuel sport-études

Activité Physique de Pleine Nature



Projet s'appuyant sur une activité physique de pleine nature

L'activité est obligatoirement encadrée par un professeur d'EPS et/ou un intervenant extérieur diplômé et titulaire d'une carte professionnelle valide



Vélo tout-terrain

L'activité est-elle à environnement spécifique ? article R-212-7 du code du sport



- Randonnée
- Course d'orientation (CO)
- Vélo et VTT
- Escalade sans relais
- Kayak dans les rivières de classe 1,2 et 3
-



NON

Activité à « environnement non spécifique »

Appliquer le protocole de sécurité académique. S'il n'existe pas il est à construire

Aucun dossier de demande de validation n'est à envoyer.



Randonnée
pédestre



Course
d'orientation

Activité Physique de Pleine Nature



Projet s'appuyant sur une activité physique de pleine nature

L'activité est obligatoirement encadrée par un professeur d'EPS et/ou un intervenant extérieur diplômé et titulaire d'une carte professionnelle valide

L'activité est-elle à environnement spécifique ? article R-212-7 du code du sport



Liste des APPN à environnement spécifique :

<https://lstu.fr/sport-3>



- plongée
- Ski de fond
- Ski de descente
- Raquette



- Canyonisme
- Parachutisme
- Alpinisme
- spéléologie
- Surf de mer
- Vol libre



Dans des conditions exceptionnelles

- Canoé-kayak (rivière supérieure à classe 3)
- Voile (au-delà de 200 miles nautique)
- Escalade (au delà premier relais)



OUI



Demande à déposer au plus tard 6 semaines avant le début du projet



Tutoriel

<https://lstu.fr/appn>

Démarche à effectuer sur



1

Constitution du dossier, récupérer le formulaire du projet pédagogique

2

Déposer le projet pédagogique, le protocole de sécurité et les annexes

3

Signature par le chef d'établissement via son propre accès au plus tard 6 semaines avant le début du projet

4

Etude du dossier puis validation par le corps d'inspection

Avis valable de 3 ans - Renouvellement de la demande en cas de modification du projet (protocole de sécurité, lieu de pratique et organisation de l'encadrement)

Activité Physique de Pleine Nature



Projet s'appuyant sur une
activité physique de pleine
nature

Précision : Dans le cadre de l'animation de l'AS, le protocole en vigueur s'applique. Pour les manifestations ou les compétitions organisées par l'UNSS, il y a lieu de se reporter aux règlements et préconisations édictés par les représentants de l'UNSS.

Toutes les informations
et les protocoles de
sécurité sont à
retrouver sur le site
académique

<https://lstu.fr/appn-2>



Projet pédagogique APPN

- NEW L'exigence de la sécurité dans les APPN ↓
- NEW Modèle APPN Protocole Sécurité ↓
- NEW 2023 Fiche pratique APPN ↓
- NEW 2023 Annexe Projet Pédagogique APPN ↓

Protocoles de sécurité de l'Académie de Strasbourg

Veillez trouver ici les protocoles de sécurité de l'Académie de Strasbourg. Ils sont classés en deux catégories :

→ NEW Protocoles de sécurité académique pour les APPN à environnement spécifique soumises à validation des projets :

- Ski de Fond/Raquette (Déc 2023) ↓
- Ski Alpin (Janv 2024) ↓
- Escalade environnement spécifique - Académie de Strasbourg (06.12.2023) ↓

→ NEW Protocoles de sécurité académique pour les APPN non soumises à une validation des projets :

- Canoë Kayak et sports de pagaie - Académie de Strasbourg (06.12.2023) ↓
- Course d'Orientation - Académie de Strasbourg (06.12.2023) ↓
- Escalade sur SAE - Académie de Strasbourg (06.12.2023) ↓
- Escalade en SNE - Académie de Strasbourg (06.12.2023) ↓
- VTT - Académie de Strasbourg (06.12.2023) ↓

→ NEW Pour les autres APPN

Il n'existe pas de protocoles académiques. Nous vous mettons à disposition ces documents d'aide à la conception de protocoles de sécurité :

- Alpinisme environnement spécifique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Canyonisme environnement spécifique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Eau vive et sauvetage aquatique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Parapente et Vol libre environnement spécifique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Plongée subaquatique environnement spécifique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Randonnée - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Spéléologie environnement spécifique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Via Ferrata environnement spécifique - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓
- Voile - document d'aide à la conception d'un protocole (2023) ↓

Programme d'apprentissage

1. Apprendre à nager sans matériel dans un bassin de grande profondeur

2. Programmer des séquences dès le cycle 2 avec une priorité en cycle 3

3. Développer les stages de pratique massée (toute l'année dans le 1er degré, après le 15 juin dans le 2e degré)

4. Confier les non nageurs au delà de la familiarisation aux personnels formés

Formation des enseignants

Interdegré (PEPS + PE d'un secteur de collège)

1er degré

- Formation des CPC EPS
- Formation des Professeur des Ecoles Stagiaires

2e degré

- Formation Ecole Académique de la Formation Continue
- Formation Fonctionnaires Stagiaires d'EPS



Collaboration avec les partenaires

Acquisition du savoir nager : une priorité

- **Mobilisation des collectivités (mairies, groupement de commune (M2A) et CEA) pour la mise à disposition de créneau et pour le financement**

- Dans la mesure du possible prévoir un enseignant d'EPS supplémentaire par créneau pour prendre en charge les non nageurs
- Prévoir des moyens de remplacements(1D) pour les formations interdegré

Evaluation et suivi annuel

1er et 2e degré : saisie dans LSU avant le 30 juin 2024

1. Renseigner l'ASNS dans la base élève (Siècle)
2. Importer les attestations dans le LSU
3. Les parents accèdent à l'attestation depuis educonnect

Tous les didacticiels :
<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/eps/savoir-nager-dans-lacademie-de-strasbourg/>

SAVOIR NAGER : analyse des premiers retours

Saisie des
validations : Saisie
dans la base élèves et
Bascule dans le LSU

- Un suivi complet sur le parcours de l'élève
- Un accès possible à l'attestation pour les parents



Bilan

- 83 % des collèges ont effectué la saisie
- 71 % des élèves de 6^e ont validé l'ANSN

Notre suivi

- Accompagner les collèges qui n'ont pas effectué la saisie
- Organiser des rencontres avec des équipes ciblées



<https://lstu.fr/asns>

Politique artistique



Les projets artistiques offrent aux élèves des opportunités pour enrichir leur parcours scolaire, développer leur créativité et s'ouvrir culturellement.



Le Gip-Acmisa

Le Gip (groupement d'intérêt public) - Acmisa (actions culturelles en milieu scolaire en Alsace) a pour but de :

- favoriser l'accès égal à la culture pour tous les enfants d'âge scolaire de la maternelle à la fin du lycée ;
- équilibrer l'offre culturelle en temps scolaire sur l'ensemble du territoire d'Alsace ;
- encourager l'innovation pédagogique et artistique au sein des équipes éducatives ;

Laetitia BERTRAND, professeure d'EPS et coordonnatrice académique danse et arts du cirque
auprès de la délégation académique à l'action culturelle (DAAC)

laetitia.bertrand@ac-strasbourg.fr



<https://lstu.fr/daac>

« au cours de l'année de seconde, compte tenu de la diversité des parcours de formation au collège et de l'hétérogénéité des publics scolaires, les élèves doivent être engagés dans un processus de création artistique »



Inspection Pédagogique Régionale EPS

Accompagnement et gestion de carrière

- Les Rendez-vous de carrière au 6° au 8° et au 9° échelon qui procèdent d'une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.
- Nous poursuivons également notre politique d'accompagnement en direction des enseignants en début de carrière, des entrants dans l'académie et des enseignants expérimentés (hors-classe) sous forme de visites conseils (hors rendez-vous de carrière).
- Les actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle) : **la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.**
- **Division des Personnels Enseignants : vos gestionnaires**
 - Isabelle.noel1@ac-strasbourg.fr de A à M
 - Audrey.Diemer@ac-strasbourg.fr de N à Z

Communication

Inspection
pédagogique
régionale

Contact = ia-ipr.eps@ac-strasbourg.fr

- Avant de nous écrire, chercher l'information (textes officiels, vademecum...)
- Placer votre chef d'établissement en copie

Identifiant :	Mode d'emploi du webmail 
<input type="text"/>	Connaître mon identifiant 
Mot de passe :	Gérer mon mot de passe et mon compte utilisateur 
<input type="password"/>	Gérer le quota de ma boîte aux lettres 
Connexion	Charte d'usage 

Courriel
professionnel =
@ac-strasbourg.fr

Site académique :
ressources
académiques

Liste de diffusion
: informations
officielles

Newsletter
mensuelle

iPACKeps



Documents

Bordereaux Evaluations



Publipostage ?



Éditez des documents personnalisés pour vos élèves
(convocations, diplômes...)

Ma Fiche Professeur ?



Gestion de mes informations

Mes Élèves



Gestion de mes élèves (visualisation du parcours
scolaire...)



Mise à disposition des emplois du temps de l'équipe

Gestion du Matériel ?



Gestion du matériel EPS



Équipements Sportifs ?

Dossier Section Sportive Scolaire ?



Dossier Natation

Demande



Gestion ASNS, E

Dossier APPN



Dossier Appn

Dépôt Référentiels Certificatifs Voie Générale,
Technologique et Professionnelle ?



Dépôt de Documents pour la CAHPN (Commission
Académique d'Harmonisation et de Proposition des Notes)
aux Examens d'EPS ?

Déposez
APSA cet
Professic



Déposez ici les listes de notes, inaptitudes, certificats
médicaux...

Formations disciplinaires

CA 2 Lyc/Clg - Parcours de l'élève du savoir nager au sauvetage aquatique

Formateurs : Faivre-Pierret P. / Chane-Lap S.

Date : 21/11/2024

Lieu : Piscine de l'Illberg - Mulhouse



CA 4 Lyc/Clg - Concevoir une forme de pratique scolaire pour répondre à la

diversité des élèves en Handball

Formateurs : Laura Antoni, Lionel Peyreton

Date : 09/12/2024

Lieu : Lycée Schweitzer à Mulhouse



Inscription
jusqu'au
14/10/24

CA 4 - Concevoir une forme scolaire de pratique pour répondre à la

diversité des élèves - Illustration en football

Formateurs : BRAND Thierry et TESEVIC Alexandre

Date : 15/11/2024

Lieu : Stadium de Molsheim et Gymnase de l'Atalante



CA 4 Clg/Lyc - Badminton et Tennis de table : Concevoir une forme de

pratique scolaire pour répondre à la diversité des élèves

Formateurs : B. Gueldry / M. Seignez

Date : 17/12/2024

Lieu : Lycée Camille See - Colmar



**EAFC - L'ECOLE ACADÉMIQUE
DE LA FORMATION CONTINUE**

Formations disciplinaires

CA 2 Lyc/Clg – Escalade formation EPI
Formateurs : Cédric Suhr et Yann Corby
Date : 10/12/2024
Lieu : Lycée Louis Marchal de Molsheim

Formation à public désigné



Inscription
jusqu'au
14/10/24

<https://lstu.fr/epi-2>

CA 4 - Planète ovale - Illustration de cette démarche en rugby
Formateurs : J. Mathieu / O. Sartori
Dates : 05/11/2024 et 29/04/2025
Lieu : CRIG



Inscription
jusqu'au
01/10/24

**EAFC - L'ECOLE ACADÉMIQUE
DE LA FORMATION CONTINUE**

Durant le second
trimestre de
l'année scolaire
2024-2025

Formation Transversale - Analyse de
pratique pour favoriser l'inclusion des
EBEP

CA 3 Lyc/Clg - Contenus et démarche
d'accompagnement pour faire
apprendre les élèves dans un
processus de création artistique

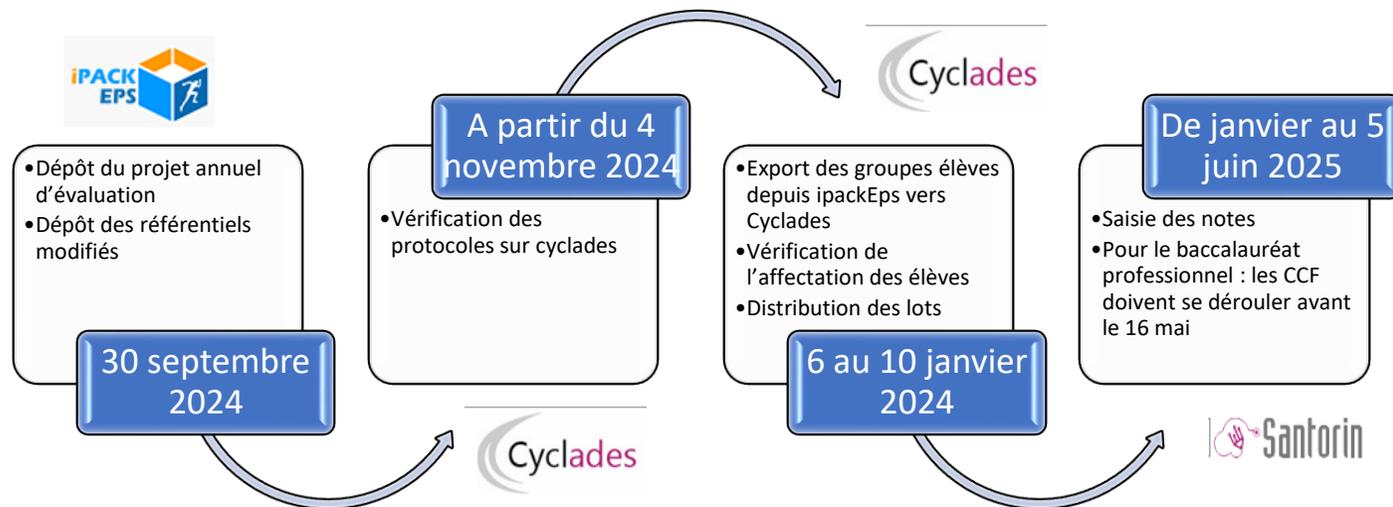
Marie KOENIG, Professeur d'EPS
Conseillère en formation EPS

marie.koenig@ac-strasbourg.fr

Inspection Pédagogique Régionale EPS

Organisation des épreuves d'EPS en CCF

Envoi circulaire examen le 5/09/24



Dépôt des certificats médicaux d'inaptitude des élèves dès réception sur IpackEps

Tout au long de l'année



Épreuves obligatoires ponctuelles aux CAP, et baccalauréats (aucune date de CCF ne doit être positionnée durant cette semaine)

Du 31 mars au 4 avril 2025



Conseil d'enseignement dans chaque établissement pour analyser les résultats

Entre le 6 juin et 12 juin

Organisation des épreuves d'EPS en CCF

Éléments réglementaires concernant les certificats médicaux EPS

Tout certificat délivré par un médecin doit **être** :

- **rédigé lisiblement** en langue française
- **daté** (aucun certificat ne peut être rétroactif)
- comporter le nom, le prénom et la date de naissance du candidat,
- permettre **l'identification du praticien avec son n° RPPCS** dont il émane et être signé par lui.
- La durée de l'inaptitude et son type (partielle ou totale). La durée ne peut être supérieure à 1 an.
- Si un des éléments n'est pas respecté, le certificat médical ne doit pas être accepté.



Information et convocation des élèves

En début d'année : Communiquer les dates des épreuves de CCF aux élèves et aux familles

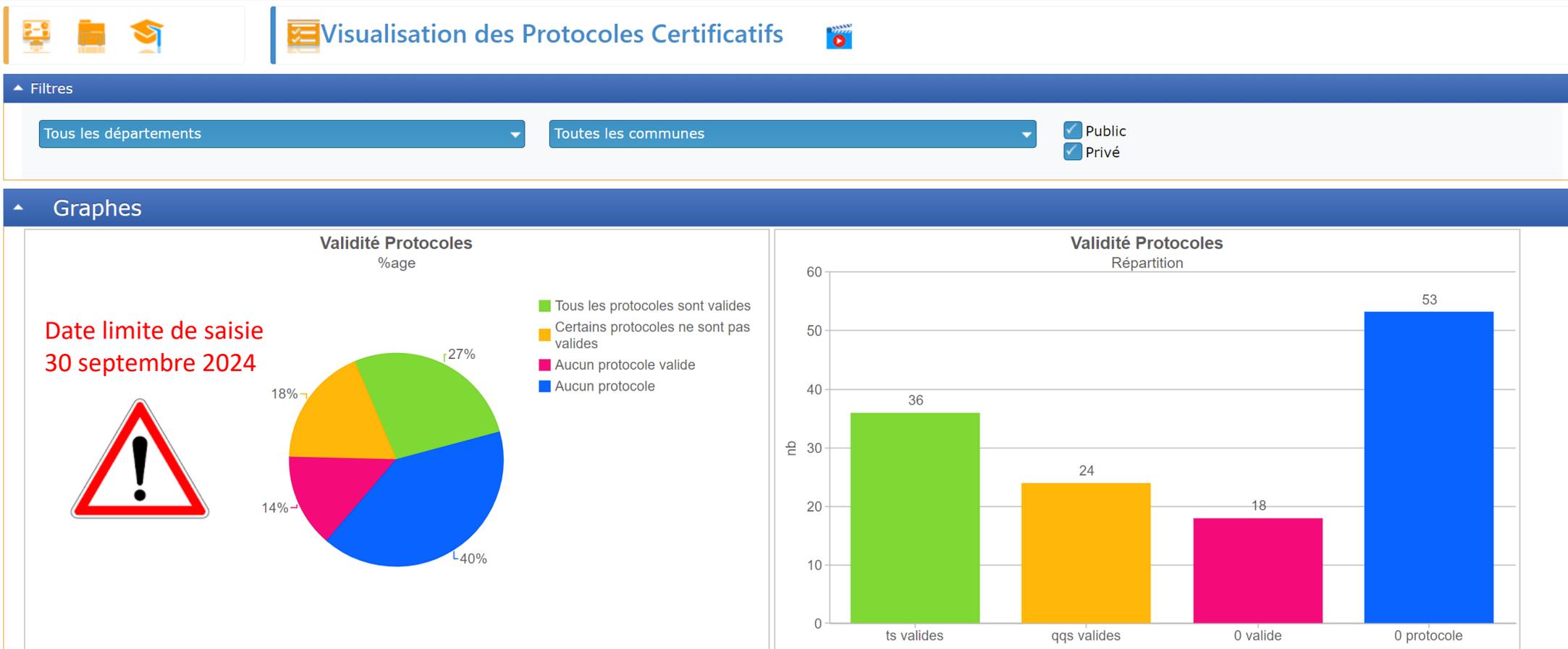
Lors de la tenue des épreuves de CCF, Il est important :

- De remettre des convocations aux candidats et de les faire émarger à réception de celles-ci ;
- De faire émarger les candidats sur une feuille de présence, lors des évaluations.

Organisation des épreuves d'EPS en CCF

Envoi circulaire
examen le 5/09/24

Bilan des saisies au 26/09/2024



Organisation des épreuves d'EPS en CCF



ACADÉMIE DE STRASBOURG
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

Aller au contenu Aller au menu

Éducation physique et sportive

Sites Outils Ressources pédagogiques Ressources éducatives

Éducation physique et sportive > Examens

Examens

Les circulaires relatives à l'organisation des examens en CCF ont été envoyées le jeudi 5 septembre 2024 à tous les établissements de l'académie.
 L'adresse mail pour toute question relative aux examens est : examens.eps@ac-strasbourg.fr

Nous vous proposons ces guides de lecture par examens que vous pourrez consulter afin de vous accompagner dans l'élaboration de vos référentiels :

- Guide de lecture des référentiels BGT
- Guide de lecture des référentiels Bac Pro
- Guide de lecture des référentiels CAP

1. Lycées de l'Académie

Le projet annuel de protocole d'évaluation ainsi que les référentiels modifiés doivent être déposés sur IpackEps avant le 30 septembre 2024.

Les Épreuves obligatoires ponctuelles pour le CAP et les baccalauréats se dérouleront du 31 mars au 4 avril 2025. Par conséquent, aucune date de CCF ne doit être fixée durant cette semaine.

Vous trouverez ci-dessous :

- le rapport de la CAPHN académique
- la circulaire relative à l'organisation du contrôle en cours de formation
- la liste des membres de la CAPHN académique qui se retrouveront le 14 octobre et le 20 juin
- les tutoriels pour réaliser les différentes opérations sur IpackEps
- le Tutoriel relatif au dépôt des certificats médicaux des élèves, des référentiels adaptés ou des fiches incidents



PRÉSENTATION • TUTORIELS

Interface iPackEPS / Cyclades

Agenda

- [Doc complet - Partie 1] Les étapes nécessaires pour que vos données iPackEPS soient transférées vers Cyclades**
 Ce document vous présente toutes les étapes nécessaires à suivre sur iPackEPS, pour vous permettre d'éviter toute double-saisie avec Cyclades / Santorin.
 Si ces étapes sont suivies, lorsque vous (...)
- [Doc complet - Partie 2] Les saisies sur Cyclades / Santorin**
 Ce document vous présente toutes les étapes nécessaires à suivre sur Cyclades / Santorin.
 Il faudra évidemment au préalable avoir saisi toutes les étapes préalables nécessaires sur iPackEPS (cf. cet (...))
- [Dossiers]/[Dossier Certificatif]/[Cyclades] : Exporter les Groupes et Élèves vers Cyclades**
 Accès à cette fonctionnalité :
 Tableau de bord => Les Projets et Dossiers ==> Dossier Certificatif ==> Cyclades
 Cet article présente à la fois la fonctionnalité de création du fichier des élèves (...)

14 / 08 / 2024 nouvelle version 2024.1.1
 14 / 08 / 2024 Ouverture iPackEPS 2024-2025



Webinaire « examens en EPS » à destination des chefs d'établissement a eu lieu le 26/09/2024 de 11H à 11h45

Laurent Schilis, Professeur d'EPS
 Conseiller technique examens

examens.eps@ac-strasbourg.fr

Madame Nicoud, DEC
 Correspondante fonctionnelle
 Cyclade/Santorin

dec.cf@ac-strasbourg.fr





QUESTION RÉPONSE

